

*Questions orales*

Ce que dit le député, c'est qu'il ne comprend pas à quoi servent les exercices. Il y a une chose que le député ne semble pas admettre, c'est que toutes les armées—même l'armée canadienne—doivent pratiquer, c'est-à-dire participer à des exercices pour pouvoir faire leur travail.

Il n'y a réellement qu'une possibilité. Si vous ne pouvez pas remplir vos fonctions, par manque de pratique, alors vous n'êtes pas en mesure de défendre le navire. Si les navires ne peuvent pas participer à des exercices et remplir leur rôle, alors ils ne peuvent pas protéger les navires-hôpitaux qui se trouvent là-bas.

Les Forces canadiennes font des exercices tous les jours. Les escadrons en font et les vaisseaux en font. J'estime que c'est important pour que les hommes et les femmes soient capables de faire le travail qui leur a été assigné par le gouvernement du Canada.

**Des voix:** Bravo!

**M. John Brewin (Victoria):** Monsieur le Président, de toute évidence, le ministre et le gouvernement ne voient pas qu'il est absolument vital que la participation canadienne reste dans les limites du mandat de l'ONU. Pour ma question supplémentaire, je vais parler d'autre chose, monsieur le Président.

En janvier, les Affaires extérieures ont demandé au SCRS de procéder à une enquête pour savoir si des Canadiens ou des sociétés canadiennes avaient aidé l'Irak à mettre au point des missiles de longue portée qui, aujourd'hui, seraient pointés sur notre contingent dans le Golfe.

Vu l'intérêt que le public porte à cette affaire, est-ce que le gouvernement rendra public le rapport complet du SCRS? Est-ce que le gouvernement peut garantir à la Chambre qu'aucune agence du gouvernement n'a aidé, directement ou indirectement, des Canadiens ou des sociétés canadiennes à mettre au point les missiles irakiens?

**L'hon. Pierre H. Cadieux (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, en ce qui concerne le SCRS, mon collègue sait que la politique du gouvernement est de ne jamais nier ou admettre la moindre allégation relative à ses travaux.

[Français]

**LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES**

**Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville):** Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre des Finances mais en son absence, je l'adresserai au vice-premier ministre.

Hier, le ministre des Finances du Québec affirmait avoir demandé à son homologue fédéral d'exempter le livre de l'application de la TPS. Est-ce que le ministre compte écouter, mais surtout agir, à la suite de cette demande ou va-t-il, encore une fois, faire la sourde oreille?

[Traduction]

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)):** Monsieur le Président, je crois que le ministre des Finances a bien expliqué que la TPS serait mise en oeuvre sans modification. Je crois savoir que le Sénat mettra son dernier amendement aux voix demain. Espérons qu'il reviendra à la raison en procédant au vote final sur la taxe sur les biens et services pour qu'on puisse adopter cette mesure.

Le ministre des Finances s'est engagé à revoir certains aspects de la TPS une fois qu'elle sera en vigueur, mais il serait absurde de faire des exceptions maintenant. La taxe sur les biens et service doit entrer en vigueur selon le calendrier établi, et j'encourage ma collègue à communiquer avec ses amis au Sénat pour les convaincre de procéder au vote final.

**Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville):** Monsieur le Président, le ministre sait fort bien, à mon avis, que cette mesure ne sera pas adoptée à la hâte.

[Français]

Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Étant donné que le Québec devrait suivre la politique d'Ottawa, le livre se retrouvera doublement taxé. Advenant que le ministre refuse de comprendre le bon sens et décide d'imposer cette taxe telle quelle, peut-il nous garantir aujourd'hui, en cette Chambre, qu'il accorderait des crédits d'impôt afin d'empêcher la destruction de la culture écrite au Québec?

[Traduction]

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)):** Monsieur le Président, je tiens à mettre la députée en garde contre de telles déclarations qui sont tout à fait inexacts. Elle devrait